

LES DÉPUTÉS ET LA GRANDE GUERRE

Alors que ses derniers combattants viennent de disparaître, la guerre de 1914-1918 continue d'occuper une place centrale dans notre mémoire nationale. À travers le temps qui passe, elle demeure « la Grande Guerre », figure indélébile de l'engagement de toute une nation dans sa propre défense, moment ineffaçable de mobilisation citoyenne réunissant en un même élan des hommes et des femmes de toutes opinions et de toutes conditions.

Entre 1914 et 1918, dix-sept députés en exercice ont payé de leur vie leur participation aux combats. L'hommage que nous leur rendons aujourd'hui ne relève en rien d'un réflexe d'autocélébration, mécanique et abstrait. Il vient dire et redire ce que la mémoire collective ne encore parfois : que les élus de la Nation ont su prendre toute leur part dans cet effort commun et acquitter, dans cette circonstance comme dans d'autres, l'impôt du sang. Ni plus, ni moins : simplement à l'égal des autres citoyens.

En célébrant leur mémoire, l'Assemblée nationale fait œuvre doublement utile. Elle répare une injustice à leur endroit. Et elle donne aux mots d' « Union sacrée », d' « Union nationale », si souvent invoqués, leur vrai sens : celui d'un pays qui sait se rassembler dans les moments cruciaux, non tant par l'oubli de sa légitime diversité démocratique, que par le rejet des oppositions factices entre élus et électeurs, entre gouvernants et citoyens.

Bernard Accoyer
Président de l'Assemblée nationale



LES DÉPUTÉS ET LA GRANDE GUERRE : LE PALAIS BOURBON DE 1914 À 1918

« Chaque peuple paraît à travers les rues de l'Europe avec sa petite torche à la main et maintenant voilà l'incendie », s'exclame Jean Jaurès le 25 juillet 1914. « Songez à ce que serait le désastre pour l'Europe ! Quels massacres, et quelles ruines, quelle barbarie ! Et voilà pourquoi, quand la nuée de l'orage est déjà sur nous, voilà pourquoi je veux espérer encore que le crime ne sera pas consommé. »



L'UNION SACRÉE

L'assassinat du grand orateur socialiste, le 31 juillet 1914, détruit les derniers espoirs de paix. Le 1^{er} août, à trois heures, l'ordre de mobilisation générale arrive par télégramme au Palais-Bourbon, où il est immédiatement affiché. Alors que l'Allemagne envahit la Belgique, un décret daté du 2 août convoque les députés en session extraordinaire le 4, pour une communication du Gouvernement. Devant le péril, l'Union sacrée se réalise, au point de voter les pleins pouvoirs au président du Conseil, Viviani.

Le 2 septembre, les armées ennemies se rapprochent si dangereusement de la capitale que le pouvoir exécutif et les deux chambres du Parlement se replient à Bordeaux. La bataille de la Marne, puis la mêlée des Flandres stabilisent le front : le 6 décembre, les députés reviennent à Paris.

L'année 1915 est marquée par de sanglantes offensives, en Champagne, en Argonne, mais aussi dans les Dardanelles, sans résultats. L'armée a beau lever des « troupes indigènes » aux colonies, la guerre s'enlise dans les tranchées. De nouvelles armes font leur apparition : les gaz de combat, les avions de guerre, les blindés. Les présidents du Conseil se succèdent : Aristide Briand à partir du 29 octobre 1915, Alexandre Ribot puis Paul Painlevé en 1917, jusqu'à ce que le Président de la République, Raymond Poincaré, se résolve à appeler son ennemi Georges Clemenceau, le 16 novembre 1917.

Dans leurs circonscriptions, les députés tentent de maintenir le moral de leurs concitoyens. Beaucoup d'entre eux, comme maires, doivent annoncer aux familles des nouvelles douloureuses. En séance publique ou bien en comités secrets, ils remplissent leur devoir de contrôle, considérant avec Clemenceau que « la guerre est une chose trop sérieuse pour être confiée à des militaires ». Le Tigre lui-même, qui dirige le pays avec une vigueur que certains qualifient de dictatoriale, rappelle à la tribune qu'il ne tient ses pouvoirs que de la Chambre : « Je ne ferai rien que par elle, avec sa volonté et sous son contrôle. Le jour où elle pensera que j'ai manqué à mon devoir, elle n'aura qu'un signe à me faire. Je ne m'attarderai pas dans les couloirs. »

UN CAMP RETRANCHÉ

Le Palais-Bourbon, pendant le conflit, prend des allures de camp retranché. Les œuvres d'art qui n'ont pu être évacuées, comme le bronze de Dalou, sont protégées par des étais de bois et des sacs de sable. La verrière de l'hémicycle est recouverte de toile sombre pour éviter de fournir un point de repère aux avions ennemis. En mars 1915, un poste de microphones est installé au fronton, pour repérer de loin les bruits de moteurs dans le ciel. Quand des Zeppelins sont signalés à l'horizon, des agents parcourent les couloirs pour donner l'alerte à l'aide d'une cloche à main, tandis que le clairon de garde passe dans les cours intérieures : députés et fonctionnaires se réfugient dans les sous-sols, puis dans des abris aménagés au rez-de-chaussée après l'apparition des premiers projectiles asphyxiants, dont on redoute les fumées lourdes qui peuvent envahir les caves. Le Palais se trouve dans la ligne de tir de la « grosse Bertha ». Des obus tombent rue de Courty, rue de Bourgogne, derrière la gare des Invalides et sur le ministère de la Guerre, boulevard Saint-Germain.

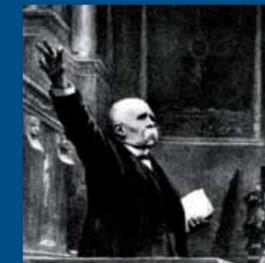
Surtout, les plus jeunes députés ont été mobilisés ; certains, élus pour la première fois aux législatives des 26 avril et 10 mai 1914, ont à peine eu le temps de siéger. Les benjamins de la Chambre, à l'époque, descendent pour la plupart de véritables dynasties d'élus locaux et nationaux : démentant par l'exemple une certaine rhétorique aux relents démagogiques sur « les planqués » et « les pékins de l'arrière », ils font une guerre active, dans les mêmes conditions que leurs concitoyens. Bientôt les rejoignent d'anciens officiers, devenus parlementaires, qui demandent à reprendre du service. D'autres députés, en acceptant des missions civiles de contrôle ou de secours, s'exposent courageusement aux côtés des poilus et des populations sinistrées du front.

Au total, dix-sept députés sont tués à l'ennemi au cours de leur mandat : jusqu'à la fin de la législature, leurs sièges dans l'hémicycle demeurent voilés de crêpe noir et ornés de leur écharpe tricolore. Du duc de Rohan-Chabot au mineur de fond Sorriaux, conservateurs, modérés, radicaux et socialistes mêlés, c'est la France de l'Union sacrée qu'on retrouve dans la liste des noms gravés sur le monument aux morts de la salle des Quatre-Colonnes.

Le 2 avril 1915, sur le rapport du député **Émile Driant**, le Parlement vote la loi portant création de la « **Croix de Guerre** ».



LES DÉPUTÉS ET LA GRANDE GUERRE



LA VICTOIRE

Le 11 novembre 1918, la nouvelle de l'armistice soulève un immense enthousiasme dans Paris. À la Chambre, Clemenceau adresse « le salut de la France une et indivisible à l'Alsace et à la Lorraine retrouvées ». Tandis que les députés acclament debout « le Père la Victoire », une foule joyeuse envahit la Cour d'honneur du Palais-Bourbon. Un groupe non identifié porte à bout de bras un de ces petits canons de tranchées que les poilus ont surnommé « cra-pouillots ». La fête finie, l'ennemi reste sur le rond-point du « fer à cheval », où il va demeurer plusieurs années. Beau symbole : le même emplacement est aujourd'hui occupé par la Boule du bicentenaire, créée par Walter de Maria en hommage à la Révolution française et à la Déclaration des droits de l'Homme.



11 novembre 1918
Georges Clemenceau à la tribune de la Chambre des députés. Lithographie de René Rousseau-Decelle : "Homage à nos grands morts qui nous ont fait cette victoire !"



Pierre Goujon

Né le 31 août 1875 à Paris, fils d'un sénateur, avocat et député radical de l'Ain à partir de 1910, il est sous-lieutenant de réserve quand s'ouvrent les hostilités. Blessé à Lunéville, il se pansé lui-même et veut repartir à l'assaut avec sa section d'infanterie, quand une balle le frappe à la tête : premier parlementaire victime de la guerre, il tombe dès le 25 août 1914, à quelques jours de son trente-neuvième anniversaire.



Paul Proust

Né le 10 avril 1882 à Ouzouer-le-Marché (Loir-et-Cher), cet avocat près la Cour d'appel de Paris est issu d'une ancienne famille savoyarde. Comme son père en 1901, il devient député républicain libéral de la Savoie en 1914. Mobilisé comme sergent-fourrier dans une compagnie de dépôt, il demande à être affecté dans une unité combattante. Le 24 octobre 1914, il s'effondre dans une tranchée de Saint-Nicolas-lès-Arras (Pas-de-Calais), touché par un éclat d'obus à la tempe. Il a trente-deux ans.



Édouard Nortier

Né le 4 août 1859 à Paris, ce négociant devient maire de Neuilly-sur-Seine puis, en 1911, député de la Seine sous l'étiquette « progressiste ». Défenseur du « petit capital » contre les monopoles et « l'inquisition fiscale », il se déclare aussi partisan d'un renforcement de l'armée française en votant la loi portant à trois ans la durée du service militaire. En 1914, il part comme capitaine dans l'infanterie : « Je me dois d'abord à la France, ensuite seulement à Neuilly », déclare-t-il à ses administrés. Grièvement blessé par un éclat d'obus près d'Ypres, il s'éteint le 6 novembre 1914 à Boesinghe (Belgique).



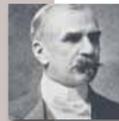
Georges Chaigne

Né le 16 octobre 1887 à Lamothe-Landerron (Gironde), petit-fils d'un instituteur et fils d'un député gambettiste, Georges Chaigne défend une thèse de droit remarquée sur les élections dans l'ancienne Rome, avant de porter à la scène un drame en vers écrit avec son frère. Élu député de la Gironde en 1914, il part au front comme sous-lieutenant d'infanterie. Blessé, il est promu lieutenant sur le champ de bataille. De retour à Paris en décembre 1914, il salue son ami Clemenceau avant de se rendre dans l'Argonne, où il va commander une section de mitrailleuses. Il est tué à l'aube du 5 avril 1915, au bois de Mortmare, à l'âge de vingt-sept ans.



Frédéric Chevillon

Né le 12 janvier 1879 à Marseille, fils d'un député des Bouches-du-Rhône, il est élu, comme son père, maire d'Alauch et entre en 1912 à la Chambre, où il siège au sein de la Gauche radicale. Parti simple soldat en 1914, il « fait preuve d'une bravoure, d'un calme et d'un sang-froid indiscutables » et a déjà atteint le grade de sous-lieutenant dans l'infanterie quand, aux Épargnes (Meuse), il meurt au champ d'honneur, à trente-six ans, le 12 juillet 1915.



Émile Driant

Né le 11 septembre 1855 à Neufchâtel (Aisne), saint-cyrien, il rencontre en Tunisie le général Boulanger dont il devient le gendre. Député de Meurthe-et-Moselle à partir de 1910, il publie des brochures antimaçonniques mais aussi, sous le pseudonyme de « capitaine Danrit », de nombreux romans illustrés pour la jeunesse, empreints d'un nationalisme intransigeant. En 1914, âgé de cinquante-neuf ans, il demande à reprendre du service, ce qu'il fait tout en conservant son mandat. Au cours de ses rares apparitions à la Chambre, il rapporte les propositions de loi tendant à créer une « médaille de la valeur militaire » ainsi que la « Croix de guerre ». Le 22 février 1916, il tombe au milieu de ses chasseurs au Bois des Caures, près de Douaumont.



André Thome

Né le 24 octobre 1879 à Paris, avocat, administrateur de sociétés et propriétaire foncier, ce grand bourgeois apparenté aux Carnot devient maire de Sonchamp en 1908 et, aux législatives de 1914, député de Rambouillet, dans l'ancien département de Seine-et-Oise. Il n'aura pas le temps de prendre part aux travaux parlementaires : il participe à la campagne de Belgique comme maréchal des logis puis, affecté à un groupe d'état-major avec le grade de sous-lieutenant, il obtient d'aller en première ligne. Grièvement blessé au Bois des Caures, il meurt à Marre-Cumières-le-Mort-Homme le 10 mars 1916. Il laisse une fille de dix ans qui, sous la V^e République, sera députée-maire de Rambouillet et doyenne du Parlement européen : Jacqueline Thome-Patenôtre.



Josselin de Rohan-Chabot

Né le 4 avril 1879 à Paris, Josselin, quatorzième prince de Léon, douzième duc de Rohan, succède aussi à son père comme député du Morbihan : élu à la Chambre en 1914, il s'inscrit au « groupe des Droites ». Mobilisé dès la déclaration de guerre, cet officier de cavalerie est versé dans l'infanterie et sert dans un bataillon de chasseurs. Promu capitaine, décoré de la Légion d'honneur et de la Croix de guerre pour sa conduite à Douaumont où il est blessé, il prend part à l'offensive de Picardie : touché grièvement sur la Somme, il meurt le 13 juillet 1916.



Maurice Bernard

Né à Baume-les-Dames (Doubs) le 5 mai 1877, professeur de droit commercial, ce fils de parlementaire est élu député du Doubs en 1914 : il s'inscrit au groupe de la « Gauche radicale ». Sous-lieutenant dans les chasseurs à pied, il demande à être versé dans l'aviation. Il vient tout juste d'obtenir son brevet de pilote quand, complétant son instruction à l'école d'aviation de Pau, il s'écrase le 10 octobre 1916, loin du front mais en service commandé.



Raoul Briquet

Né le 4 novembre 1875 à Douai (Nord), cet avocat du syndicat des mineurs est élu en 1910 député socialiste du Pas-de-Calais. Réfugié à Paris après l'offensive allemande, il revient en mars 1917, avec son collègue de droite Tailliandier, dans sa circonscription qui vient d'être libérée par l'avancée des troupes françaises. Dans la nuit du 25 mars 1917, il disparaît dans l'explosion de la mairie de Bapaume : seul bâtiment encore habitable de la localité, l'hôtel de ville avait été piégé par les Allemands qui y avaient laissé une bombe à retardement.



Albert Tailliandier

Né le 28 avril 1875 à Fresnoy-en-Gohelle (Pas-de-Calais), successeur de son père à la mairie de cette localité et à la Chambre, il est élu député « républicain indépendant » en 1914. C'est, symboliquement, avec son collègue de gauche Raoul Briquet qu'il regagne son département en 1917, pour une distribution de secours aux populations libérées : il périt lui aussi dans l'explosion de la mairie de Bapaume, à quarante-deux ans, le 25 mars 1917.



René Reille-Soult, duc de Dalmatie

Né le 10 février 1888 à Paris, fils et petit-fils de députés, arrière-arrière-petit-fils des maréchaux d'empire Soult et Masséna, il est élu député « républicain indépendant » en 1914. C'est, symboliquement, avec son collègue de gauche Raoul Briquet qu'il regagne son département en 1917, pour une distribution de secours aux populations libérées : il périt lui aussi dans l'explosion de la mairie de Bapaume, à quarante-deux ans, le 25 mars 1917.



Uriane Sorriaux

Né le 12 juillet 1859 à Bouchain (Nord), il descend au fond de la mine à l'âge de dix ans. Accidenté du travail, il devient surveillant, « chef de carreau », tout en s'opposant aux patrons des houillères comme syndicaliste et gérant de coopérative. Député socialiste du Pas-de-Calais en 1914, il est aussi maire de Courrières depuis 1912 et reste auprès de ses administrés quand les troupes allemandes occupent le bassin minier. Déporté en Belgique, condamné à un an de cellule pour avoir aidé un prisonnier anglais évadé, il meurt en captivité le 26 juillet 1918 à Vilvorde, près de Bruxelles.



Gaston Dumesnil

Né le 24 janvier 1879 à Argenteuil, il descend d'une vieille famille angevine ; docteur en droit, il est élu député du Maine-et-Loire en 1914, sous les couleurs de la « Fédération républicaine ». Dès la mobilisation, il part comme sergent et gagne ses galons de capitaine sur les champs de bataille de la Marne, de Verdun, de la Somme et de l'Aisne. Blessé en 1915, décoré de la croix de guerre avec palme et de la Légion d'honneur, il accompagne son collègue Abel Ferry en mission de contrôle à Vauxhaillon (Aisne) : touché par des éclats d'obus, il s'éteint le 8 septembre 1918 à Mont-de-Leuilly (Aisne), âgé de trente-six ans.



Abel Ferry

Né le 26 mai 1881 à Paris, avocat, ce neveu de Jules Ferry est député républicain des Vosges à partir de 1909. Nommé le 14 juin 1914 sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères dans le cabinet Viviani, il conserve ses fonctions jusqu'au 29 octobre 1915 tout en servant dans l'infanterie : les Français le surnomment « le ministre-soldat ». À partir de juin 1916, il reprend l'habit civil mais, en tant que commissaire aux armées, multiplie les missions de contrôle sur le front. Blessé par un obus à Vauxhaillon (Aisne), il expire quelques jours plus tard, le 15 septembre 1918, à l'âge de trente-sept ans.



Henri Durre

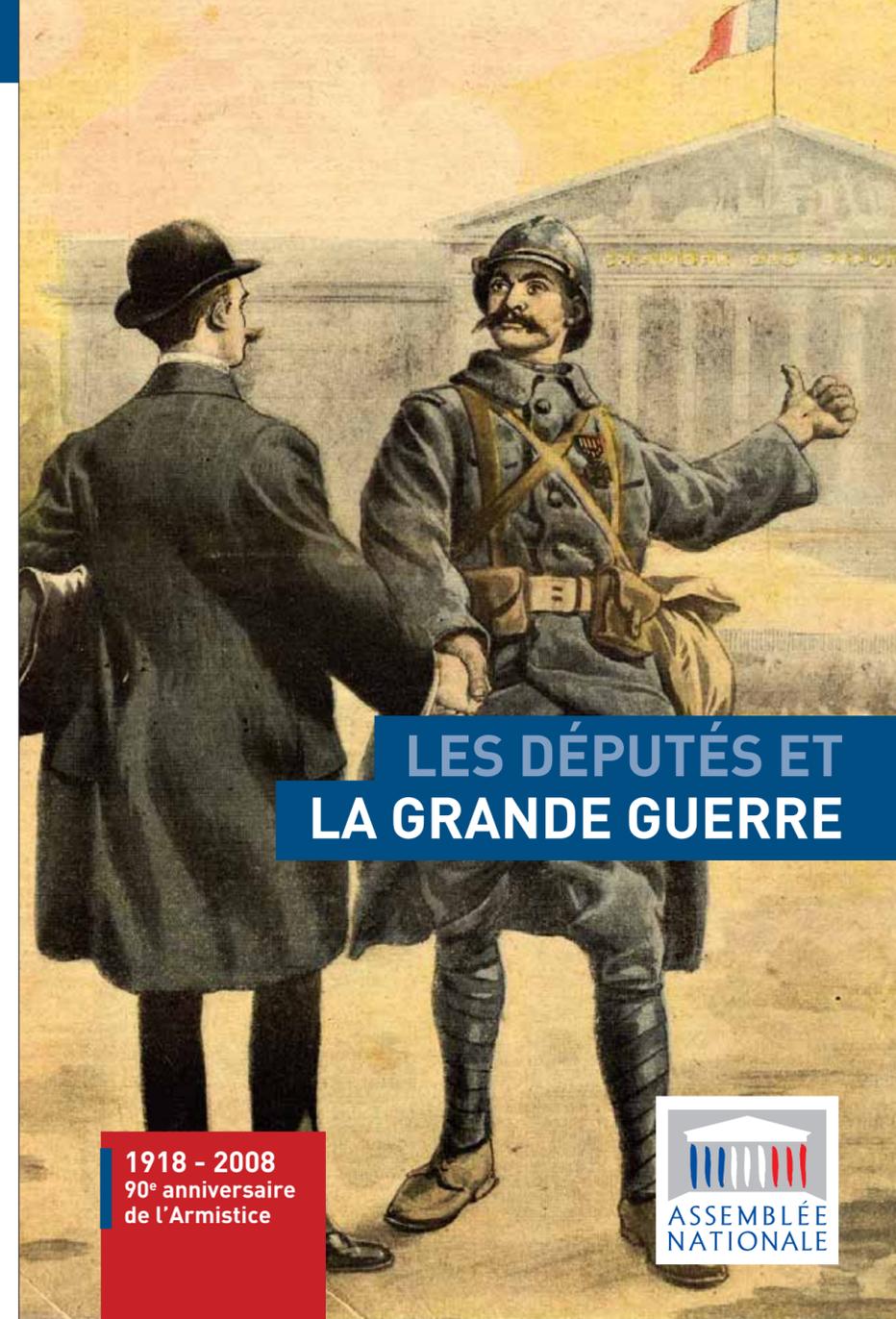
Né le 15 septembre 1867 à Maubeuge (Nord), orphelin de père à l'âge de deux ans, ce modeste employé de commerce se signale dès 1900 comme un militant socialiste très actif à Valenciennes. Député du Nord en 1906, battu en 1910, il est réélu en 1914 mais doit se réfugier à Paris, où il se préoccupe de la production de guerre, du ravitaillement des régions envahies et des réparations futures. Dans les derniers jours du conflit, voulant retrouver ses électeurs tout juste délivrés de l'occupation allemande, il se rend à Anzin où, le 28 octobre 1918, il est tué d'une balle en plein cœur provenant d'une mitrailleuse dissimulée dans une maison en ruine. Henri Durre, qui avait épousé une Allemande en 1885, était partisan du rapprochement entre les peuples.



Un oublié : Henri Ghesquière

Né le 28 août 1863 à Lille, ouvrier fileur puis marchand de journaux et propagandiste du Parti ouvrier français, Henri Ghesquière devient en 1906 député socialiste du Nord. Ses combats en faveur de l'indemnisation des accidents du travail et de la protection des mères qui élèvent seules leurs enfants lui valent d'être deux fois réélu. En 1914, le Nord de la France est occupé par les Allemands : Ghesquière est retenu en otage. Il perd un fils au champ d'honneur en février 1915. En juillet, accusé d'avoir incité à la grève les ouvrières travaillant pour l'ennemi, il est emprisonné et meurt le 1^{er} septembre 1918 des suites de sa captivité. Alors que son sort rappelle celui de son collègue Sorriaux, son nom ne figure pas sur le monument aux morts du Palais-Bourbon.

En outre, onze députés-combattants reviennent blessés, dont le général Messimy, ministre de la Guerre au déclenchement des hostilités, et André Maginot, qui détiendra ce ministère de 1929 à 1932. Enfin, de nombreux invalides de guerre vont entrer à la « Chambre bleu horizon » du 26 novembre 1919.



LES DÉPUTÉS ET LA GRANDE GUERRE

1918 - 2008
90^e anniversaire
de l'Armistice